

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 15 septembre 2016

sous la présidence de Monsieur Serge JUNG, Maire.

Les membres du Conseil Municipal,
Vu le procès-verbal de la séance précédente,
Approuvent dans les formes et rédaction proposées ce procès-verbal, et procèdent à sa signature.

Nombre de conseillers présents : 13

Membre absent excusé : M. Philippe KELLER

POINT 1 : EXAMEN et ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2016 - LOTISSEMENT LA CHENAIE Tranche 6

Le Maire soumet au conseil municipal le projet du Budget Primitif 2016 du budget annexe « Lotissement La Chênaie-Tranche 6 » qui s'équilibre dans :

- la section de fonctionnement à : 982.020,00 Euros
- la section d'investissement à : 976.510,00 Euros

LE CONSEIL

Après délibération

A l'unanimité

DECIDE

- d'approuver le budget primitif ainsi présenté.

**POINT 2 : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TERRITORIAL
D'ANIMATION 2^{ème} CLASSE NON TITULAIRE**

Le Maire expose aux conseillers la nécessité de créer un emploi permanent d'Adjoint d'Animation 2^{ème} classe non titulaire.

En effet, le poste occupé jusqu'à présent était devenu vacant suite à la démission de l'agent titulaire qui prend un poste à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein.

Il propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'Adjoint d'Animation 2^{ème} classe :

- non titulaire,
- à temps non complet,
- à raison de 6,35 heures hebdomadaires,
- à compter du 1^{er} septembre 2016,
- de fixer la rémunération sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.

Après délibération,

LE CONSEIL,

A l'unanimité

DECIDE

- de créer l'emploi permanent d'Adjoint d'Animation 2^{ème} classe, non titulaire, à temps non complet, à raison de 6,35 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} septembre 2016,
- de fixer la rémunération sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321.

**POINT 3 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN : RAPPORT
ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS**

L'adjointe Betty HUBER soumet le rapport 2015 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets et présenté par la Communauté de Communes du Pays d'Erstein.

Ce rapport a fait l'objet d'une délibération du Conseil de Communauté en date du 26 juin 2016 qui considérait qu'il a satisfait aux obligations prévues par la législation en vigueur.

Une copie est remise à chaque conseiller. Aucune remarque particulière n'est relevée.

POINT 4 : DIVERS et COMMUNICATIONS

Démission d'un conseiller municipal

Suite à son déménagement de la commune, M. Olivier SCHAAL a présenté sa démission pour la suite du présent mandat. Le conseil municipal en prend acte et le remercie pour son engagement.

Nettoyage du lit de l'ancien cours d'eau de la Scheer.

Après s'être rendus sur place, les adjoints et le Maire exposent aux conseillers la nécessité de nettoyer cette partie du village dont la végétation a pris le dessus. Le conseil municipal donne son accord. Les travaux seront réalisés par les bucherons du SIVU.

Visite des homologues de Waltersweier

Le 21 octobre, la commune jumelée de Waltersweier sera reçue à Schaeffersheim. A cette occasion, il est prévu la visite de la Sucrerie d'Erstein.

Manifestation canine

Les 19 et 20 novembre, une manifestation est organisée sur le ban communal par le Training Club Canin d'Erstein. Il s'agit de la discipline canine « recherche utilitaire » qui consiste en la recherche d'une personne égarée par une équipe maître-chien dans un temps imparti.

Fête de Noël des anciens

Dimanche 11 décembre 2016. Les personnes âgées de 70 ans et plus recevront une invitation personnelle.